

**Compte-rendu du conseil d'école du 18 mars 2021**  
Salle de réunion – Groupe scolaire - 18h00

***La situation sanitaire nous a imposé de réduire le nombre de personnes présentes.***

**Présents** : M.Gable, Adjointe aux affaires scolaires ; M.Durez, C.Diziain représentants des parents élus ; V.Marso, G.Lab, C.Nevers, enseignants

**Secrétaire** : C.Diziain

## **1. Effectifs prévisionnels à la rentrée 2021:**

Les effectifs prévisionnels retenus par la Direction Académique font état de 202 élèves à la rentrée 2021. Toutefois, les effectifs sont en augmentation depuis la première information donnée à la Direction Académique et c'est le nombre de 206 élèves qui doit être retenu pour le moment, nombre qui sera envoyé aux services de l'Inspection.

Le 24 février, un courrier officiel de l'Inspection a été reçu à l'école signifiant que l'école de Saône était sur la carte scolaire et que la suppression d'un poste d'enseignant était envisagée pour la prochaine rentrée. Depuis cette date, la confirmation du retrait du poste a eu lieu.

Le directeur a prévenu la mairie de Saône ainsi que l'Association de Parents d'Élèves de cette fermeture de classe.

Un courrier sera envoyé dans les prochains jours à monsieur l'Inspecteur d'Académie, courrier signé par les membres du conseil d'école : mairie, parents d'élèves élus, enseignants.

Ce courrier fera état de cette remontée d'effectifs et de dérogations acceptées par la mairie de Saône, cette situation amenant à prendre en compte le chiffre de 210 élèves.

D'autre part, ce courrier précisera qu'un dispositif ULIS fait partie de l'école, avec 11 élèves pour cette année, et qui sont inclus chaque jour dans les différentes classes. Une fermeture à la rentrée provoquerait une hausse des effectifs dans les classes et l'inclusion de ces élèves se ferait donc plus difficilement.

Enfin, il semblerait difficile de suivre les recommandations du Ministère d'avoir des classes de CP, voire de CE1, à 24 élèves si la fermeture venait à intervenir.

## **2. Sécurité :**

***Un exercice « anti intrusion »*** a eu lieu le mardi 15 décembre 2020. Les élèves avaient été informés des consignes à mettre en place en cas d'intrusion. Au signal, ils ont tous pu se mettre à l'abri sous les tables. L'exercice s'est donc bien déroulé. Un autre exercice aura lieu au troisième trimestre, sans prévenir les élèves. Deux gendarmes de la Brigade de Gendarmerie de Besançon étaient présents ce mardi et ils ont pu noter que tout s'était bien déroulé.

### **3. Sorties éducatives et projets divers :**

Toutes les sorties éducatives comme les Jeunesses Musicales de France et les spectacles au Théâtre de l'Espace à Besançon ont été annulés ou reportés.

Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont pu quand même bénéficier de la totalité des séances de ski de fond, à savoir 3 séances par classe.

Un projet radio avec la réalisation d'une carte sonore en collaboration avec le Théâtre de l'Espace a démarré pour les 2 classes de CM1.

Toujours avec le Théâtre de l'Espace, les 2 classes de CM2 assisteront à un spectacle à l'école avec les mesures sanitaires respectées.

### **4. Questions et informations ASPARELE :**

➤ Des parents ont constaté que les passages pour les piétons n'étaient pas toujours surveillés aux horaires de l'école. Madame Gable, pour la municipalité, répond que des ajustements ont été faits ces dernières semaines pour avoir une présence effective aux deux passages pour piétons. Elle rappelle également que c'est un service que la municipalité met en place et que ce n'est pas obligatoire. Elle précise également que pour le mercredi, il se peut que la surveillance ne soit pas effective car le personnel lié au périscolaire est déjà sollicité pour le repas de midi. Madame Gable propose que cette surveillance soit faite par des parents ; c'est une piste à étudier.

➤ Monsieur Nevers indique qu'il repassera dans les classes pour refaire une information quant à la propreté des toilettes car certains élèves ont fait des remarques sur la propreté.

➤ Il est demandé aux enseignants de l'école de respecter de manière plus régulière la mise en place de l'outil ENT afin de faciliter une lecture plus simple pour les parents du travail à faire à la maison.

➤ L'ASPARELE prévoit de mettre en place une commande de biscuits après les vacances de printemps pour une livraison en juin. Madame Durez annonce qu'il n'y aura pas de fête des écoles cette année. Elle annonce également que le poste de président de l'ASPARELE sera vacant à la rentrée prochaine.

### **5. Informations diverses :**

➤ À ce jour, nous ignorons si une visite du collège de Saône pourra se faire pour les élèves qui iront en sixième à la rentrée 2021. Comme l'an dernier, en cas d'impossibilité, un lien envoyé par le collège permettra de faire une visite « virtuelle ».

➤ Concernant les tests salivaires, monsieur Nevers précise qu'il faudra l'autorisation des parents pour qu'ils soient faits sur les enfants. Pour le moment, nous n'avons pas d'autres informations pour savoir s'ils auront lieu.

➤ Monsieur Nevers informe la municipalité que les vidéoprojecteurs installés à la suite de la construction de l'école sont très utilisés par les enseignants. Cependant, le matériel commence à donner quelques signes d'usure et il demande à la municipalité de réfléchir à la création d'un fonds de roulement pour remplacer un appareil défectueux.

➤ Monsieur Nevers informe qu'un courrier a été envoyé à certaines mairies autour de Saône par madame Jacquin, Psychologue de l'Éducation Nationale et madame Vuillemin, enseignante spécialisée pour les élèves en difficultés. Ce courrier avait pour but d'informer les municipalités de ces différents villages d'un problème de prise en charge financière du matériel utilisé par ces deux personnes dans le cadre de leurs missions. Jusqu'à présent, seule la municipalité de Saône supportait le coût de ce matériel. Il semblerait que les problèmes soient en passe d'être résolus !

La date du prochain conseil d'école n'a pu être communiquée en raison de la situation sanitaire et de son évolution.

Le conseil d'école se termine à 19h45.

Le secrétaire de séance  
C. Diziain

Le Directeur  
Christian NEVERS